



CRIC HYDRAULIQUE BOUTEILLE

AY-2 · AY-4 · AY-6 · AY-8 · AY-12 · AY-16 TN GB

588500 · 588505 · 588510 · 588515 · 588520 · 588525

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Remarque : veuillez lire les instructions avant d'utiliser ce produit.

1. INTRODUCTION

1.1 Objet du manuel

Ce manuel contient les instructions nécessaires au transport, au montage, à l'utilisation et à l'entretien des crics hydrauliques bouteille AYERBE de la série TN GB. Il s'adresse au propriétaire et à l'opérateur de l'appareil, qui doivent le lire et le comprendre intégralement avant la première utilisation.

IMPORTANT : une erreur de manipulation de cet appareil peut provoquer des dommages matériels et des blessures graves. Si une partie de ces instructions n'est pas comprise, consultez AYERBE avant d'utiliser le cric.

1.2 Conservation du manuel

Conservez ce manuel pendant toute la durée de vie de l'appareil, dans un endroit accessible et à l'abri de l'humidité. Si le cric est cédé ou revendu, le manuel doit l'accompagner. En cas de perte ou de détérioration, demandez un nouvel exemplaire à AYERBE en indiquant le modèle et le code de l'appareil.

1.3 Utilisation prévue

Le cric hydraulique bouteille est un appareil de levage à commande manuelle, prévu exclusivement pour lever des charges dans le sens vertical. Son application caractéristique est le levage de véhicules par les points d'appui indiqués par le constructeur du véhicule, afin de permettre des travaux d'inspection ou de réparation.

L'appareil doit être utilisé dans une plage de températures comprise entre $-20\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $+50\text{ }^{\circ}\text{C}$, sur un sol ferme, plan et horizontal, et en position verticale.

ATTENTION : le cric bouteille est un appareil de levage, non un appareil de soutien. Une fois la charge levée, elle doit toujours être transférée sur des chandelles ou des supports de cric de capacité appropriée avant tout travail sur la charge ou en dessous de celle-ci.

1.4 Utilisations non autorisées

- 1) Lever ou transporter des personnes, ou utiliser le cric avec des personnes à l'intérieur du véhicule ou appuyées contre celui-ci.
- 2) Maintenir une charge pendant des périodes prolongées ou utiliser le cric comme appui permanent.
- 3) Utiliser le cric en position diagonale ou horizontale.
- 4) Dépasser la capacité maximale indiquée pour le modèle.
- 5) Appuyer le cric sur de la tôle, des pièces en plastique ou d'autres éléments non prévus pour le levage.
- 6) Utiliser l'appareil en extérieur par temps de pluie ou de gel.
- 7) Employer le cric en contact avec des denrées alimentaires.
- 8) Lever des fondations de bâtiments, des habitations, des remorques, des caravanes ou des camping-cars.
- 9) Modifier l'appareil ou intervenir sur la soupape de décharge de pression, tarée en usine.

1.5 Identification de l'appareil

Chaque cric porte une étiquette adhésive sur le corps du vérin, avec le logo AYERBE, la capacité maximale, la désignation du modèle, le code AYERBE, les hauteurs de travail, l'année de fabrication, les pictogrammes d'avertissement et le marquage CE. Maintenez l'étiquette propre et lisible ; si elle se détériore, demandez son remplacement à AYERBE.

1.6 Transport et déballage

À la réception, vérifiez que l'emballage ne présente pas de dommages et que la fourniture est complète. Manipulez l'appareil avec le piston et la vis entièrement rentrés et en position verticale. Les modèles de plus grande capacité sont lourds : consultez le tableau des caractéristiques techniques et utilisez des moyens de manutention appropriés. Éliminez l'emballage conformément à la réglementation locale.

1.7 Déclaration de conformité

L'appareil est livré avec la déclaration « CE » de conformité, reproduite au dernier chapitre de ce manuel. Conservez l'original avec le présent document.

1.8 Pièces de rechange et service technique

N'utilisez que des pièces de rechange d'origine. Pour les commander, indiquez le modèle, le code AYERBE et l'année de fabrication figurant sur l'étiquette de l'appareil. Les réparations du système hydraulique doivent être effectuées exclusivement par du personnel qualifié.

1.9 Modifications

Toute modification de l'appareil est interdite. Toute modification non autorisée par AYERBE annule la déclaration « CE » de conformité et la garantie, et transfère la responsabilité à celui qui l'a effectuée.

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	AY-2 TN GB	AY-4 TN GB	AY-6 TN GB	AY-8 TN GB	AY-12 TN GB	AY-16 TN GB
Référence AYERBE	588500	588505	588510	588515	588520	588525
Capacité maximale	2 t	4 t	6 t	8 t	12 t	16 t
Hauteur minimale	168 mm	188 mm	207 mm	222 mm	227 mm	227 mm
Course du piston	100 mm	115 mm	125 mm	145 mm	150 mm	150 mm
Vis d'extension	48 mm	60 mm	70 mm	80 mm	80 mm	80 mm
Hauteur maximale	316 mm	363 mm	402 mm	447 mm	457 mm	457 mm
Poids	2,1 kg	2,8 kg	3,7 kg	4,7 kg	6 kg	6,9 kg

Données communes à toute la série

Désignation	Valeur
Type de machine	Cric hydraulique bouteille, commande manuelle
Position de travail	Verticale, exclusivement
Levage	Piston hydraulique avec vis d'extension filetée en tête
Fluide hydraulique	Huile hydraulique SAE 10 de bonne qualité
Température de service	De -20 °C à +50 °C
Effort manuel maximal admissible	400 N (env. 40 kg) sur le levier
Commande	Lever démontable en deux tronçons

Désignation	Valeur
Descente	Vanne de descente réglable dans l'embase
Limitation de surcharge	Soupape de décharge de pression tarée en usine

3. DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Le cric se compose d'un corps cylindrique qui abrite le réservoir d'huile et le vérin de levage, d'une pompe manuelle actionnée par un levier démontable, d'un piston de levage terminé par une vis filetée extensible avec tête d'appui, et d'une embase en fonte qui assied l'ensemble sur le sol. La vanne de descente, située dans l'embase, se manœuvre avec l'extrémité rainurée du levier.

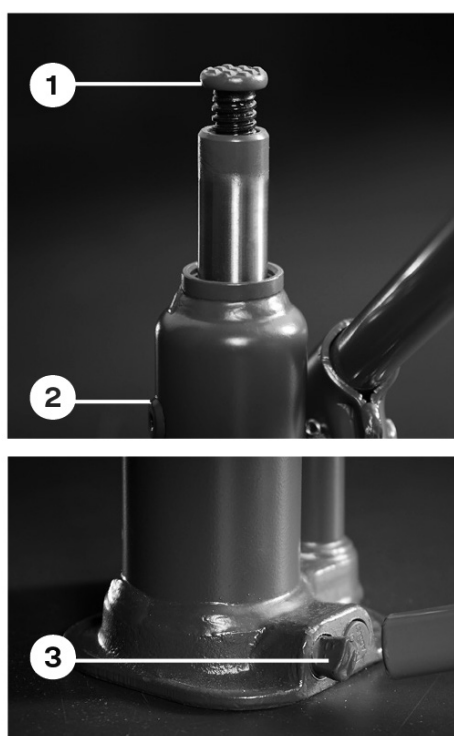


FIG. 1 — Éléments de commande et d'entretien

N°	Élément	Fonction
1	Tête d'appui et vis d'extension	Point de contact avec la charge. La vis filetée permet de gagner de la hauteur avant de pomper.
2	Bouchon en caoutchouc du réservoir	Obturation de l'orifice de contrôle et de remplissage de l'huile hydraulique.
3	Vanne de descente	Ouvre et ferme le passage de l'huile vers le réservoir ; règle la vitesse de descente de la charge.

Outre les éléments numérotés, l'appareil comprend le corps du vérin, la pompe manuelle et son articulation, l'embase d'assise et le levier démontable en deux tronçons, dont l'un porte l'extrémité rainurée servant à manœuvrer la vanne de descente.

4. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les mentions suivantes sont utilisées dans ce manuel :

Mention	Signification
DANGER	Situation de risque imminent qui, si elle n'est pas évitée, entraîne des blessures graves ou mortelles.
AVERTISSEMENT	Situation de risque qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures graves ou mortelles.
ATTENTION	Situation de risque qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères ou des dommages matériels.
REMARQUE	Information utile pour l'utilisation ou l'entretien de l'appareil.

4.1 DANGER

- 1) Ne vous placez jamais sous une charge soutenue uniquement par le cric. Avant tout travail, posez la charge sur des chandelles ou des supports de cric de capacité suffisante.
- 2) N'utilisez jamais le cric pour lever ou soutenir des personnes.
- 3) N'utilisez pas le cric avec des personnes à l'intérieur du véhicule ou appuyées contre celui-ci.
- 4) Ne dépassez en aucun cas la capacité maximale du modèle. La surcharge peut endommager l'appareil et faire chuter la charge.

4.2 AVERTISSEMENT

- 1) Utilisez le cric uniquement sur des surfaces solides, planes et de niveau. Sur un sol meuble ou incliné, la charge peut se déplacer.
- 2) Avant de lever un véhicule, immobilisez-le : serrez le frein à main, engagez une vitesse (position « P » sur boîte automatique) et calez les roues restant au sol.
- 3) Placez le cric exclusivement sur les points de levage prévus par le constructeur du véhicule, jamais sur des pièces de tôle, qui peuvent se rompre. Si nécessaire, utilisez des adaptateurs appropriés.
- 4) N'utilisez jamais le cric en position diagonale ou horizontale.
- 5) Le châssis levé doit reposer fermement et de façon centrée sur la tête d'appui du cric.
- 6) Lorsque plusieurs crics sont utilisés simultanément, les vitesses de levage doivent coïncider ; dans le cas contraire, la charge peut basculer.
- 7) Surveillez le cric et la charge pendant tout le mouvement de montée et de descente.
- 8) Si l'effort manuel nécessaire sur le levier dépasse 400 N (env. 40 kg), ne forcez pas : demandez de l'aide ou vérifiez l'état du cric.
- 9) En cas de fuite d'huile, interrompez immédiatement l'utilisation et retirez l'appareil du service.

4.3 ATTENTION

- 1) Inspectez le cric avant chaque utilisation : fuites, déformations, fissures dans les soudures, visserie desserrée et état de la tête d'appui.
- 2) La soupape de décharge de pression est tarée en usine. N'y touchez pas.
- 3) N'utilisez pas l'appareil en extérieur par temps de pluie ou de gel.
- 4) Évitez tout contact de l'appareil et de l'huile avec des denrées alimentaires.
- 5) Absorbent immédiatement l'huile répandue et éliminez-la par une filière agréée.

- 6) Maintenez les étiquettes de l'appareil propres et lisibles.
- 7) N'utilisez l'appareil que pour monter et descendre des charges, jamais pour les maintenir levées de façon prolongée.
- 8) Travaillez avec des gants et des chaussures de sécurité.

5. MONTAGE ET MISE EN SERVICE

5.1 Contenu de la fourniture

Le cric est livré avec le levier de commande en deux tronçons. Sur les modèles qui en sont pourvus, l'un des tronçons porte l'extrémité rainurée servant à manœuvrer la vanne de descente.

5.2 Montage du levier

- 1) Placez le cric sur une surface ferme et horizontale.
- 2) Assemblez les deux tronçons du levier jusqu'en butée.
- 3) Introduisez l'extrémité du levier dans l'articulation de la pompe en vérifiant qu'elle est bien engagée.

5.3 Contrôle préalable

- 1) Fermez la vanne de descente (n° 3) en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre avec l'extrémité rainurée du levier.
- 2) Vérifiez le niveau d'huile selon le paragraphe 7.3.
- 3) Actionnez le levier à vide plusieurs fois et vérifiez que le piston monte régulièrement et que, à l'ouverture de la vanne de descente, il redescend de façon contrôlée.

5.4 Purge d'air

Si le piston monte par à-coups ou n'atteint pas sa hauteur maximale, il y a de l'air dans le circuit hydraulique. Pour le purger, ouvrez la vanne de descente, retirez le bouchon en caoutchouc (n° 2) et actionnez rapidement le levier plusieurs fois ; remettez ensuite le bouchon et fermez la vanne. Répétez l'opération si nécessaire.

6. UTILISATION

6.1 Levage de la charge

- 1) Immobilisez le véhicule ou la charge : frein à main, vitesse engagée et cales aux roues.
- 2) Fermez la vanne de descente (n° 3) en tournant l'extrémité rainurée du levier dans le sens des aiguilles d'une montre.
- 3) Placez le cric exactement sous le point de levage prévu et, si nécessaire, sortez la vis filetée en tournant la tête d'appui (n° 1) jusqu'à ce qu'elle soit proche de la charge.
- 4) Introduisez le levier dans l'articulation de la pompe et pompez jusqu'à ce que la tête d'appui soit fermement en contact avec la charge.
- 5) Vérifiez que la tête d'appui est correctement posée et centrée sur le point d'appui.
- 6) Continuez à pomper jusqu'à la hauteur souhaitée, en surveillant en permanence la stabilité de l'ensemble.
- 7) Transférez la charge sur les chandelles ou les supports de cric avant tout travail.

6.2 Descente de la charge

- 1) Levez de nouveau légèrement la charge avec le cric afin de pouvoir retirer les chandelles ou les supports.
- 2) Retirez les supports et vérifiez qu'aucune personne ni aucun objet ne se trouve sous la charge.

- 3) Tournez lentement la vanne de descente dans le sens inverse des aiguilles d'une montre avec l'extrémité du levier, sans dépasser deux tours. La charge descendra lentement.
- 4) Pour arrêter la descente, tournez la vanne dans le sens des aiguilles d'une montre.
- 5) Une fois la charge posée, fermez complètement la vanne de descente.
- 6) Si le piston reste sorti, poussez-le vers le bas à la main et rentrez la vis filetée, afin qu'elle ne reste pas exposée et que l'oxydation soit évitée.



FIG. 2 — Levage d'un véhicule par son point d'appui

7. ENTRETIEN

ATTENTION : n'effectuez jamais d'opération d'entretien avec le cric en charge. L'entretien et les réparations du système hydraulique doivent être effectués par du personnel qualifié et conformément aux indications du fabricant.

7.1 Plan d'entretien

Périodicité	Opération
Avant chaque utilisation	Inspection visuelle : fuites d'huile, déformations, fissures dans les soudures, visserie et état de la tête d'appui et des étiquettes.
Après chaque utilisation	Rentrer complètement le piston et la vis filetée et nettoyer l'appareil.
Tous les 3 mois	Lubrifier toutes les pièces tournantes et les articulations avec de l'huile lubrifiante. Vérifier si le vérin présente de la rouille ou de la corrosion.
Annuelle	Vidange de l'huile hydraulique.
Après une surcharge	Retirer l'appareil du service et le faire contrôler par du personnel qualifié.

7.2 Huile hydraulique

Utilisez de l'huile hydraulique SAE 10 de bonne qualité. Les liquides inadaptés — liquide de frein, huile moteur ou solvants — endommagent gravement les joints et les pièces internes.

7.3 Contrôle et remplissage d'huile

- 1) Rentrez le piston à fond et placez le cric en position verticale sur une surface horizontale.
- 2) Retirez le bouchon en caoutchouc (n° 2).
- 3) Vérifiez le niveau : l'huile doit affleurer le bord inférieur de l'orifice.
- 4) Si nécessaire, ajoutez de l'huile par l'orifice jusqu'à ce niveau, sans le dépasser.
- 5) Remettez le bouchon en caoutchouc en place.

REMARQUE : un excès d'huile empêche le piston d'atteindre sa hauteur maximale et peut provoquer des fuites.

7.4 Vidange d'huile

Il est recommandé de changer l'huile une fois par an afin de prolonger au maximum la durée de vie de l'appareil. Effectuez l'opération sur une surface résistante à l'huile. Retirez le bouchon en caoutchouc, couchez le cric sur le côté et laissez le réservoir se vider. Remplissez ensuite selon le paragraphe 7.3. Évitez toute entrée de saleté ou de corps étrangers dans le système hydraulique. Remettez l'huile usagée à une filière agréée.

7.5 Lubrification et prévention de la rouille

Lubrifiez tous les trois mois toutes les pièces tournantes et les articulations avec de l'huile lubrifiante. Vérifiez à la même périodicité si le vérin présente des signes de rouille ou de corrosion et, si nécessaire, nettoyez-le avec un chiffon légèrement huilé. Lorsque l'appareil n'est pas utilisé, la tête d'appui, la vis et le piston doivent rester complètement rentrés.

7.6 Stockage

Rangez le cric en position verticale, piston et vis rentrés, dans un endroit sec et protégé, hors de portée des personnes non autorisées.

8. DÉPANNAGE

Panne	Cause probable	Solution
Le cric ne lève pas la charge	La vanne de descente n'est pas complètement fermée	Fermer la vanne en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre
	Le poids de la charge dépasse la capacité du modèle	Utiliser un cric de capacité appropriée
	Niveau d'huile insuffisant	Contrôler et compléter le niveau (paragraphe 7.3)
Le piston monte par à-coups ou n'atteint pas la hauteur maximale	Air dans le circuit hydraulique	Purger l'air (paragraphe 5.4)
	Excès d'huile dans le réservoir	Vidanger l'huile en excès jusqu'au niveau correct
Le cric ne maintient pas la charge	Vanne de descente encrassée ou mal assise	Nettoyer la vanne ; si le défaut persiste, retirer l'appareil du service
	Joints détériorés ou fuite interne d'huile	Réparation par du personnel qualifié
Le cric ne descend pas	Saleté ou obstruction dans la vanne de descente	Nettoyer et lubrifier les pièces mobiles
	Pièces mobiles déformées ou grippées	Retirer l'appareil du service et le faire contrôler

Panne	Cause probable	Solution
Fuite d'huile	Joint ou bagues d'étanchéité défectueux	Interrompre l'utilisation, absorber l'huile répandue et contacter le service technique

9. MISE AU REBUT

En fin de vie, l'appareil doit être retiré du service de manière à ne plus pouvoir être utilisé. Avant la mise au rebut, vidangez complètement l'huile hydraulique.

- 1) L'huile hydraulique usagée est un déchet dangereux : remettez-la à une filière agréée. Ne la déversez pas sur le sol, dans les égouts ni dans les cours d'eau.
- 2) Le corps, l'embase et les autres composants sont en acier et en fonte : remettez-les à une filière de recyclage des métaux.
- 3) Les joints et les éléments en plastique ou en caoutchouc sont séparés et déposés conformément à la réglementation locale.

Respectez en tout état de cause la réglementation environnementale en vigueur dans le pays d'utilisation.



DECLARACIÓN «CE» DE CONFORMIDAD

E.C. DECLARATION OF CONFORMITY
CE. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE «CE»

LA EMPRESA, THE COMPANY, LA SOCIÉTÉ, O COMPANHIA:

AYERBE INDUSTRIAL DE MOTORES, S.A.

C/ Oilamendi, 8-10 — 01015 Vitoria-Gasteiz — España

declara bajo su exclusiva responsabilidad que el producto que se identifica a continuación es conforme con las disposiciones de las directivas y de las normas armonizadas que se relacionan, y que ha sido fabricado de acuerdo con ellas.

declares under its sole responsibility that the product identified below complies with the provisions of the directives and harmonised standards listed, and that it has been manufactured in accordance with them.

déclare sous sa seule responsabilité que le produit identifié ci-dessous est conforme aux dispositions des directives et des normes harmonisées énumérées, et qu'il a été fabriqué conformément à celles-ci.

declara sob sua exclusiva responsabilidade que o produto a seguir identificado está em conformidade com as disposições das diretivas e das normas harmonizadas indicadas, e que foi fabricado de acordo com as mesmas.

GATO HIDRÁULICO DE BOTELLA

AY-2 · AY-4 · AY-6 · AY-8 · AY-12 · AY-16 TN GB

Código AYERBE / AYERBE code: 588500 · 588505 · 588510 · 588515 · 588520 · 588525

Número de serie / Serial number / Numéro de série / Número de série: _____

DIRECTIVAS / DIRECTIVES / DIRETIVAS: 2006/42/CE

Normas armonizadas / Harmonised standards / Normes harmonisées / Normas harmonizadas:
 EN 1494:2000+A1:2008

Vitoria-Gasteiz, a 2 de septiembre de 2026



Adrián Martínez de Albornoz

Gerente / Manager / Gérant / Gerente